



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

---

***Contrôle des déplacements sur le territoire des Laurentides :  
Val-David mieux protégé***

---

**Val-David, 2 avril 2020**

La Municipalité de Val-David accueille favorablement la dernière ordonnance de la santé publique visant à limiter l'accès à la région des Laurentides à certaines personnes, dont les travailleurs des services essentiels. En effet, des points de contrôle aléatoires sur l'autoroute 15 et la 117 sont mis en place depuis hier. La Sûreté du Québec, grâce à des effectifs dédiés à cet exercice et ne diminuant donc pas les autres services, s'assure ainsi d'autoriser seulement certains déplacements. C'est donc un nouveau renforcement de la directive de limitation des déplacements entre les régions, telle que demandé depuis plusieurs jours par les autorités gouvernementales.

Suite à cet arrêté ministériel, les citoyens ayant leur résidence principale à Montréal, par exemple, ne peuvent venir dans leur chalet à Val-David. Également, les employés dont le travail n'est pas suspendu par d'autres décrets et devant se déplacer d'une région à l'autre ont besoin d'avoir en main une lettre d'attestation de leur employeur. Et idéalement, les citoyens doivent rester dans le village et surtout, dans notre MRC.

« Ce sont des mesures exceptionnelles pour répondre à une situation exceptionnelle et que nous souhaitons la plus courte possible », rappelle la mairesse Mme Kathy Poulin. « Bien que la majorité des citoyens et citoyennes respecte les directives gouvernementales, il est malheureusement nécessaire d'intensifier les contrôles afin de poursuivre l'objectif de diminution des risques de propagation », s'attriste Mme Poulin.

Cette nouvelle mesure s'ajoute à la fermeture des résidences touristiques prise samedi dernier. Toutes ces actions graduelles contribuent à diminuer l'achalandage au village, à rassurer la population et à mieux protéger la communauté.

« Ces derniers jours, nous avons travaillé fort pour parvenir à mettre notre village sur pause. Maintenant que c'est réussi et alors que nous subissons au quotidien l'impact majeur de cette crise sur nos vies et sur notre avenir, nous devons concentrer nos efforts pour prendre soin de nous et des autres. En ces moments difficiles, il est important de propager la gentillesse et la bienveillance pour ne pas que la peur et l'anxiété prennent le dessus », invite la mairesse Poulin.

Tous les détails au sujet du décret sont disponibles à cette adresse : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/sante-services-sociaux/publications-adm/lois-reglements/AM\\_numero\\_2020-013.pdf?1585747101](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/sante-services-sociaux/publications-adm/lois-reglements/AM_numero_2020-013.pdf?1585747101)

Source : Municipalité du Village de Val-David  
819 324-5678, poste 4249  
communications@valdavid.com